

Monsieur  
Guillaume Moulin  
Directeur Ardévaz-SLS  
Rue des Amandiers 9  
1950 Sion



Notre réf. EM/sbh

Date 18 OCT. 2023

## Reconnaissance Ardévaz-SLS

Monsieur le Directeur,

Votre courriel du 12 octobre 2023 nous annonçant la reconnaissance de la formation d'auxiliaire santé dispensé au sein de l'école Ardévaz-SLS par les associations Aide et Soins à domicile et ASPS nous est bien parvenu. Celui-ci a retenu toute notre attention.

La Directive d'autorisation d'exploiter un EMS stipule que « *Le personnel de la catégorie 3 doit avoir au moins suivi le cours de base Croix-Rouge (ou formation équivalente) ou être au bénéfice d'une expérience professionnelle avérée* ». Dans ce cadre, nous vous informons que la formation d'auxiliaire de santé dispensée par Ardévaz-SLS peut être considérée comme « formation équivalente ».

Nous vous félicitons pour l'obtention de cette reconnaissance et vous présentons, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.



**Dr. Eric Masserey**  
Médecin cantonal



**Sophie Berclaz Hendrickx**  
Infirmière responsable

Copie à M. Camille Aglione, Directeur AVALEMS, Av. de Tourbillon 19, 1950 Sion